

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

Le 5 juin 2026, à 18h, les membres du conseil municipal de la commune d'Eymet se sont réunis au nombre de dix-neuf, salle du 1^{er} étage de la Maison des Services Publics, Avenue de la Bastide, à Eymet en vertu de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 29 mai 2026, sous la présidence de Monsieur Jérôme Bétaille, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS : Jérôme BETAILLE - Annie LANDAT - Maurice BARDET - Francine BOIZARD-MAUMY - Caroline MAC SWEENEY - Kévin EYMER - Yvonne BERAUDO - Jean Jacques LAGENE BRE - Karine MAILLETAS - Jérôme LOUREC - Myriam LESCURE - Manuel MAIGNIEZ - Marie France MICHAUD - Rose LALLEMANT - Olivier OSSARD - Hélène PORTIER - Marianne DE JAEGER - Gilles BERGOUGNOUX – Christelle COMBAUD

ÉTAIENT REPRESENTES : Maxime RAYNAUD (pouvoir à Caroline MAC SWEENEY) - Timothy RICHARDSON (pouvoir à Maurice BARDET) - Nicolas BELLUGUE (pouvoir à Myriam LESCURE) - Julie COUSINET (pouvoir à Yvonne BERAUDO)

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE : Myriam LESCURE

ORDRE DU JOUR

1. Désignation des délégués pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026
2. Questions diverses

1. Désignation des délégués pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Historique

A l'occasion des élections sénatoriales du 27 septembre 2026, les conseils municipaux de toutes les communes du département de la Dordogne doivent se réunir le 5 juin afin d'élire leurs délégués.

Conformément à l'arrêté Préfectoral n°24-2026-05-19-00003 du 19 mai 2026, pour Eymet, le nombre de délégués est fixé à 7 titulaires et à 4 suppléants.

En application du code électoral, les délégués titulaires et les suppléants sont élus sans débat au scrutin secret sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage (remplacement du nom d'un ou plusieurs candidats par celui ou ceux d'un ou de plusieurs candidats) ni vote préférentiel (modification de l'ordre de présentation des candidats sur une liste).

Délibération n° 2026 – 06/2 – 01

Il a été mis en place le bureau électoral :

- Président : Jérôme BETAILLE, Maire
- Secrétaire : Myriam LESCURE
- Les deux conseillers plus âgés : Rose LALLEMANT, Olivier OSSARD
- Les deux conseillers plus jeunes : Manuel MAIGNIEZ, Kévin EYMER

Considérant que 7 délégués titulaires et 4 suppléants sont à désigner pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026;

Liste déposée et enregistrée : 1 liste complète composée par madame Francine BOIZARD-MAUMY

Le dépouillement du vote a donné le résultat ci-après :

a. Nombre de conseillers présents et représentés	23
b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne)	23
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
f. Nombre de suffrages exprimés	23

Nom de la tête de liste ou du candidat tête de liste (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus)	Suffrages obtenus	Nombre de délégués obtenus	Nombre de suppléants obtenus
Francine BOIZARD-MAUMY	23	7	4

Le Conseil Municipal prend acte de ces désignations qui sont conformes en tout point à celles mentionnées dans le procès-verbal portant désignation de 7 délégués titulaires et de 4 délégués suppléants du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs.

2. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est close à 18h20.

La secrétaire de séance,
Myriam LESCURE



Le Maire,
Jérôme BETAILLE

